

Energies renouvelables

Trois ans de bataille pour 6 m² de panneaux solaires

Le projet d'une famille de Grandson ne passait pas auprès du canton. «Mobbing administratif», dénonce la députée Isabelle Chevalley

Frédéric Ravussin

De décembre 2007 à mai 2011. Quarante mois se sont écoulés entre la première demande à la Municipalité de Grandson et la mise en service, la semaine dernière, de 6 m² de panneaux solaires sur le toit d'une maison de la rue Haute. Une éternité imputable à la «ténacité des Monuments historiques du canton de Vaud», ironise la députée Vert libérale Isabelle Chevalley.

Au canton, on estime en effet que le projet de la famille Huber-Gavillet, situé au cœur du bourg historique, porte atteinte au site, même si la maison n'est pas classée. «Comment peut-on être aussi ferme quand la politique du Conseil d'Etat est d'encourager les installations de production d'énergie renouvelable?» interroge Isabelle Chevalley. Ghislaine Huber-Gavillet pointe son toit du doigt: «Vous les voyez, vous, ces panneaux? Ils sont invisibles...»

Le dossier a donc fait des allers-retours entre les services de l'Etat et la Municipalité de Grandson. Et lorsque cette dernière valide un projet redimensionné et déplacé en bas du toit, le Service patrimoine et logistique (SIPAL) conteste. Revu encore une fois, le projet obtient - sous certaines conditions - un feu vert cantonal l'automne dernier.

Le respect des lois

Pour Isabelle Chevalley, cette manière de faire est du «mobbing administratif». Conservateur des Monuments et sites du canton de Vaud, Laurent Chenu réagit à l'attaque: «Notre objectif n'est pas de mettre des bâtons dans les roues des personnes qui souhaitent avoir une attitude responsable vis-à-vis des énergies. Notre devoir est de proposer des solutions compatibles avec la protection du patrimoine.» Il estime que ses collaborateurs ont simplement appliqué la loi.

Peut-être. Mais pour Isabelle Chevalley, cette manière de procéder n'avait qu'un seul but: obliger le couple à renoncer, alors



Les Huber-Gavillet sont heureux de pouvoir enfin chauffer leur eau à l'énergie solaire, grâce aux panneaux installés sur le toit de leur maison. PHILIPPE MAEDER

qu'il s'est toujours plié à des demandes qui ont fait augmenter de manière significative le coût de son projet.

«Au final, le surcoût est plus élevé que la subvention cantonale touchée», constate, amer, Marc Huber-Gavillet. Ses voisins n'ont pas été aussi patients, eux qui ont abandonné un projet si-

miltaire après avoir essayé un premier refus.

«Plus de souplesse»

Le conseiller d'Etat François Marthaler ne remet pas en cause la manière de faire du SIPAL. Il reconnaît néanmoins que le Service des énergies et celui du patrimoine se trouvent dans une situation

contradictoire et donc délicate. Evidemment sensible à la question des énergies renouvelables, le ministre Vert fait un pas en direction d'Isabelle Chevalley: «J'ai l'intention politique de faire en sorte que nos services montrent un peu plus de souplesse lorsqu'ils ont à analyser et à étudier des dossiers qui concernent le solaire thermique.»

«Plusieurs cas similaires méconnus»

● Pour Isabelle Chevalley, le cas de la famille Huber-Gavillet, à Grandson, n'est pas isolé. «Il est même symptomatique de ce qui se passe», souligne la députée, qui déplore l'attitude du SIPAL, mais aussi celle du Service du développement territorial (SDT). «Je suis sûre qu'il y a de nombreux cas méconnus. Ces gens peuvent s'adresser à mon groupe politique.»

Car pour l'élue Vert libérale, si des habitants de Marchissy

confrontés aux mêmes soucis que les Grandsonnois ont tenu bon, ce n'est hélas pas le cas de tous. «Le jargon juridique utilisé dans les courriers envoyés par l'Etat fait peur aux gens.» Elle cite le cas d'un agriculteur de Bière qui devait rénover le toit de sa maison. «Il voulait profiter du chantier pour installer des panneaux, mais on lui a dit de le poser sur son hangar. Démotivé à l'idée d'engager deux chantiers, il a renoncé.»

Isabelle Chevalley rappelle encore l'exemple de ce chalet de Longirod qui devait, lui aussi, faire l'objet d'une rénovation. Le bâtiment était situé hors zone à bâtir et le propriétaire avait choisi l'option de disposer des panneaux solaires à côté, à même le sol. «Le SDT n'en voulait pas, considérant ces panneaux comme une nouvelle construction. Et ce n'est finalement que sous la pression politique qu'ils ont fait machine arrière.»

Payerne payerait cher son retrait du réseau

Un audit déconseille vivement à la ville de quitter le réseau régional d'accueil de jour de la petite enfance

Quitter le réseau d'accueil de jour de la petite enfance (ARAJ) pour créer sa propre structure coûterait plus cher à la collectivité payernoise. La facture annuelle de 303 000 francs augmenterait de près de 90 000 francs. C'est du moins la conclusion d'un audit réalisé par la société Amalthee.

Payerne avait dénoncé son contrat avec l'ARAJ pour fin 2011 et avait jusqu'à la fin du mois pour confirmer sa démission. Elle ne le fera pas. A la lumière de l'audit, la Municipalité propose au contraire de rester affiliée au réseau qui regroupe une cinquantaine de communes, trois garderies et une huitantaine de mamans de jour de Moudon à Avenches.

L'adhésion au réseau en 2009 avait pourtant fait flamber les tarifs. Naguère, ceux-ci étaient fixes, facturés à la journée. La nouvelle grille tarifaire se calcule désormais

sur le salaire des parents. Elle est parmi les plus chères du canton pour la classe moyenne. Pour certains, l'ardoise a purement et simplement doublé. De quoi susciter de nombreux retraits d'enfants. La première année, la garderie - qui annonçait un taux d'occupation de 98% - a perdu, d'un coup, près de 20% de ses petits.

Pourquoi ne pas revenir en arrière? «La nouvelle loi cantonale fixe les règles. On ne peut plus comparer avec ce qu'il y avait avant, commente François Leuthold, municipal en charge du dossier. On doit oublier notre ancienne garderie. C'est fini. Faire cavalier seul dans ce contexte coûterait plus cher à tout le monde, c'est net.»

Selon le municipal, le principal problème vient précisément de la capacité financière des familles. «Dans la Broye, le salaire moyen à disposition pour un couple se monte à 5400 francs, alors qu'il est de 8000 francs dans le reste du canton. D'où l'absence de gros salaires parmi les parents de la garderie: à peine 6% d'entre eux gagnent 12 500 francs par mois et paient donc le plus haut tarif.» C.A.

Pinocchio se révèle sous un jour nouveau

La troupe des arTpeuteurs met en scène le vrai récit de Collodi. La pièce est jouée ce week-end sur l'esplanade du château, à Orbe

«Arrête de mentir ou ton nez va s'allonger comme celui de Pinocchio!» La remarque est connue. Autant que la vie du petit pantin. Et si cette histoire - qui se déroule dans l'Italie pauvre du XIXe siècle - était un peu moins rose que la version moralisatrice de Walt Disney? «C'est parce que Gepetto crevait la faim qu'il a créé Pinocchio», rappelle Thierry Crozat, metteur en scène des arTpeuteurs. Pour sa création annuelle, la troupe de théâtre itinérant du Nord vaudois, en duo avec la Cie Pied de Biche, propose donc un retour au texte du «vrai» père de Pinocchio, le journaliste et écrivain Carlo Collodi (1826-1890).

Incarné par la comédienne Stéphanie Schneider, Pinocchio est ici curieux, naïf et rebelle. Bref, très humain, résume Thierry Crozat: «A une époque où nos espaces de liberté s'amenuisent, les lois toujours plus nombreuses, nous voulions aborder des thèmes comme l'expérience de vie et le libre arbitre. Mais je vous rassure, Pinocchio reste avant tout une belle histoire pour les enfants.»

Durant plus d'une heure, les six comédiens incarnent les personna-

ges mi-homme mi-animal de Collodi et tirent sur des ficelles pour donner vie aux multiples pantins, tels que l'effroyable Mangefeuf. Des chants traditionnels italiens, adaptés à la sauce arTpeuteurs par Corinne Galland, accompagnent les acteurs manipulateurs. Pour un spectacle où se mêlent les techniques expressives de l'acteur, du marionnettiste et du théâtre d'objets.

Après avoir joué devant plus de 1000 enfants à Echallens, les arTpeuteurs ont installé leur chapiteau sur l'esplanade du château à Orbe. Ils iront ensuite à Yverdon pour trois représentations de ce spectacle coproduit par le Petit Théâtre de Lausanne. H.I.

Pinocchio, les aventures du pantin rebelle, aujourd'hui et demain à 15 h à Orbe. Les 18, 19 et 20 mai, à 19 h, et le 21 mai, à 17 h, à Yverdon. Et, le 25 juin, à 17 h, et le 26 juin, à 16 h, au Sentier.



Pinocchio, incarné par Stéphanie Schneider. DR

PUBLICITÉ

(24)heures Partenaire média

www.tbb-yverdon.ch
2010|2011

Pinocchio
les aventures d'un pantin rebelle

D'après Carlo Collodi
18, 19, 20 mai, 19h
21 mai, 17h

Chapiteau aux Rives du Lac, près du Petit Globe

théâtre **Benno Besson**
Yverdon-les-Bains

Billetterie 024 423 65 84

Grandson Circulation modifiée sur l'A5

Des travaux sur les équipements électromécaniques de l'A5 vont entraîner des modifications de circulation entre Grandson et Vaumarcus (NE). Lundi, le tunnel sera fermé entre les deux jonctions en direction d'Yverdon, de 6 h à 17 h. La circulation sera maintenue en bidirectionnel sur l'autre chaussée. Le lendemain, le même scénario sera reconduit. Mais cette fois-ci, c'est le tunnel en direction de Neuchâtel qui sera fermé. L'Office fédéral des routes signale que les travaux vont se poursuivre jusqu'à jeudi et que d'autres réductions de voies sont à prévoir. A.P.N.

Pomy Nouveau collège inauguré



L'événement était attendu. Le collège de Pomy - qui accueille une centaine d'enfants de Pomy, de Cuarny, de Cronay et de la région d'Yvonand depuis août 2010 - a été inauguré hier en présence notamment de la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon. Il compte six salles de cours, mais «nous pourrions encore y aménager quatre classes supplémentaires», précise le syndic de Pomy et conseiller national, Jean-Pierre Grin. Le collège a coûté un peu plus de 2,7 millions. H.I.

Yverdon-les-Bains Des privés à la Nuit des musées

Une Nuit des musées très originale associera, ce soir entre 17 h et 23 h, l'Atelier Poisson Pilote, la Galerie 16, La Grille et Yvart, la Maison d'Ailleurs, le Théâtre l'Echandole et les Musées d'Yverdon et de la mode. Ce partenariat public-privé vise à accroître la visibilité des musées et des galeries d'Yverdon. L'entrée est gratuite partout. Les participants à cette manifestation, que France Terrier, directrice du Musée d'Yverdon, souhaite inscrire dans la durée, peuvent remporter des prix en récoltant des tampons sur le guide de l'événement, disponible sur les huit sites de la manifestation. A.P.N.